

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 21-CAP-09

Procès-verbal de **l'assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive le **jeudi 4 novembre 2021** 17 h 00, par visioconférence.

Sont présents formant quorum :

Monsieur Jonathan Tabarah, président et conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Magalie Queval, vice-présidente et conseillère de la Ville de Boucherville
Madame Marilou Alarie, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Julie Bourgoïn, conseillère de la Ville de Saint-Lambert
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté
Madame Sylvie DesGroseilliers, conseillère de la Ville de Brossard
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jacques Lemire, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Robert Myles, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jacques E. Poitras, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jérôme Savaria-Carrière, représentant des usagers du transport régulier

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général
Maître Carole Cousineau, directrice Affaires juridiques et secrétaire corporative
Madame Pascale Denis, directrice Finances et trésorière

1. OUVERTURE

1.1 Ouverture de la séance

1.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-113

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques E. Poitras, appuyé par Nancy Decelles:

D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout des points :

- 5.1 Approbation de l'addenda 2 à l'entente relative à l'accessibilité au transport en commun pour les usagers de 65 ans et plus.
- 5.2 Rapport intérimaire: Octroi de contrats d'urgence - Dégât d'eau majeur au centre administratif du Vieux Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.3 Période de questions du public

Les règles encadrant la tenue des séances du conseil dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire ont été remplacées par celles du décret 689-2020 du 25 juin 2020 et l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

Toutefois, comme il est impossible de respecter les mesures sanitaires prévues par le décret, dont celle du maintien de la distanciation de deux mètres entre les personnes présentes, les séances se tiennent sans la présence du public.

Les usagers peuvent poser leur question jusqu'à 12h le jour de l'assemblée, via l'adresse courriel publiée sur le site internet du RTL.

Deux personnes ont adressé des questions aux membres. Il s'agit de monsieur Louis Mercier et monsieur Claude Ferguson. Leurs questions sont du même ordre à savoir : les mesures envisagées par le RTL pour contrer les pertes de revenus engendrées par la pandémie de la Covid 19. Le président répond aux questions.

1.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-114

Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 30 septembre 2021

Il est proposé par Julie Bourgoïn appuyé par Nancy Decelles :

D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 30 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ORGANISATION DU TRANSPORT

2.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-115

Suivi des modifications de service de janvier 2022 – Ajouts, ajustements, remises en service et révisions de temps de parcours

Il est proposé Michel Lanctôt, appuyé par Robert Myles:

D'APPROUVER les modifications de service sur les lignes 4, 22, 25, 28, 35, 41, 43, 50, 77, 99 et 185.

D'APPROUVER la remise en service des lignes 9, 37, 82, 199 et 299.

D'APPROUVER les modifications de service pour la révision des temps de parcours sur les lignes 14 et 33.

D'APPROUVER les modifications sur les lignes de transport scolaire intégrées 534, 607, 613, 640, 656, 660, 664, 670, 675, 676, 678 et 695.

Ces modifications de service entreront en vigueur le 3 janvier 2022.

D'APPROUVER l'ajout d'une ligne de transport à la demande dans le secteur des parcs industriels de Boucherville et de Longueuil.

De confirmer la délégation au directeur général de procéder aux modifications mineures de service d'ordre technique engendrant un impact mineur sur une ligne, lorsqu'au moment de la confection des assignations lesdites modifications entraînent une économie des coûts d'exploitation et/ou une amélioration du service et/ou la survenance d'une situation impondérable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

3.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-116

Approbation de l'addenda 1 à l'entente relative à la location de soixante (60) cases de stationnement au Stationnement P1 du terminus Longueuil

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Jean-François Boivin :

D'APPROUVER l'addenda 1 modifiant l'entente intervenue entre le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et la Ville de Longueuil concernant la location de soixante (60) cases

de stationnement au Stationnement P1, lequel a pour objet d'ajouter quatre (4) cases de stationnement à l'entente, pour un total de soixante-quatre (64) cases louées.

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, cet addenda.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-117

Approbation de l'Offre de location pour des locaux situés au 10 Jean-Paul-Vincent à Longueuil

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil (RTL) loue des locaux situés au 10, rue Jean-Paul Vincent à Longueuil aux termes d'une offre de location depuis 2013;

CONSIDÉRANT QUE le bail actuel vient à échéance le 30 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. 30.01)* n'encadre pas les baux de location et que de manière générale, les baux immobiliers ne sont pas assujettis à l'obligation de recourir au processus de soumissions publiques.

Il est proposé par Michel Lanctôt, appuyé par Robert Myles :

D'APPROUVER l'Offre de location auprès de la société DCAF Immobilier S.E.N.C pour des locaux situés au 10, rue Jean-Paul Vincent à Longueuil pour la période ferme de trois (3) ans, du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2024, pour un montant total estimé à 301 938,15 \$ (taxes incluses).

D'AUTORISER le directeur général du RTL à signer, pour et au nom du RTL, ce bail.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-118

Octroi de contrat – Service de transport de fonds

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Michel Lanctôt:

D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P21-048 - Service de transport de fonds, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TRANSPORT DE VALEURS GARDA aux prix soumis, pour un montant total estimé à 114 791,04 \$ (taxes incluses), pour une durée de trois (3) ans, conformément à la soumission déposée et aux conditions de l'appel d'offres, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **ADMINISTRATION ET FINANCES**

4.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-119

Dépôt – Liste des chèques émis

PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 15 septembre au 17 octobre 2021, pour le paiement des comptes inscrits, au montant de 22 252 158,33 \$.

4.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-120

Dépôt – Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – septembre 2021

PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour le mois de septembre 2021.

5. AFFAIRES NOUVELLES

5.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-121

Approbation de l'addenda 2 à l'entente relative à l'accessibilité au transport en commun pour les usagers de 65 ans et plus

Il est proposé par Jean-François Boivin, appuyé par Nancy Decelles:

D'APPROUVER l'addenda numéro 2 de l'entente relative à l'accessibilité au transport en commun pour les usagers de 65 ans et plus intervenue le 17 décembre 2018 entre le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et la Ville de Longueuil, lequel a pour but de modifier la date de fin automatique de l'entente.

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, cet addenda.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-122

Rapport intérimaire: Octroi de contrats d'urgence - Dégât d'eau majeur au centre administratif du Vieux-Longueuil

CONSIDÉRANT le dégât d'eau majeur survenu dans la nuit du 18 au 19 octobre 2021 affectant environ 75% du rez-de-chaussée du centre administratif situé au 1150 boulevard Marie-Victorin à Longueuil (CAVL);

CONSIDÉRANT ce cas de force majeure qui était de nature à perturber sérieusement les services administratifs du RTL;

CONSIDÉRANT que le président du RTL a décrété une autorisation de dépenses jugées nécessaires.

Il est proposé par Jérôme Savaria-Carrière, appuyé par Magalie Queval:

PRENDRE ACTE des actions déjà entreprises conformément à l'article 105 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c.S-30.01) afin d'effectuer des travaux d'urgence via des ententes de gré à gré avec des fournisseurs et ainsi réduire les délais de réalisation de la phase rétablissement après sinistre.

D'AUTORISER les dépenses provisoires telles que l'estimation suivante :

- Portion réalisée en état d'urgence (différents fournisseurs) 108,431\$;
- Portion à réaliser en phase rétablissement (différents fournisseurs) estimé à 211,100 \$.

D'OBTENIR une reddition de compte et un rapport final des coûts lorsque les travaux seront terminés.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CLÔTURE

6.1 Période d'intervention des membres du conseil

Chacun des membres s'adresse à l'audience tour à tour.

6.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-123

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Sylvie DesGroseilliers de lever la présente assemblée.

Il est 17h37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jonathan Tabarah
Président

Me Carole Cousineau
Secrétaire corporative